

CONGRES PENAL ET PENITENTIAIRE INTERNATIONAL - PRAGUE - 1930.

Première section : Législation

1^{ère} question :

- a. Vu l'adoption toujours plus générale de mesures de sûreté, quelles seraient les plus aptes et comment les classer et les systématiser ?
- b. Le sursis peut-il s'y appliquer ?

2^{ème} question : Est-il désirable d'unifier les principes fondamentaux du droit pénal, dans quelle mesure et par quels moyens ?

3^{ème} question : Doit-on abolir les différentes peines privatives de liberté de quelque durée et les remplacer par une peine unique ? En cas de réponse affirmative, comment organiser cette peine unique : établissement agricole, établissement non agricole avec détention dans des locaux fermés, ou établissement mixte ; spécialisation des établissements pénitentiaires suivant le degré de l'infraction ou les aptitudes du condamné, etc. ?

Deuxième section : Administration

1^{ère} question : Quelles devraient être, dans le cadre des lois existantes, les règles à formuler pour l'exécution des peines, en prenant pour base l'idée, déjà appliquée, du relèvement et du reclassement des condamnés ? Le but recherché ne pourrait-il pas être atteint notamment :

- a. par la collaboration des particuliers à l'exécution des peines
- b. par le choix et la rémunération des travaux imposés aux condamnés
- c. par des moyens de récréation qui, en vertu de leur nature éducative, ne compromettent pas le caractère de la peine ?

2^{ème} question : Comment faut-il organiser l'éducation professionnelle scientifique du personnel pénitentiaire d'administration et de surveillance ? Quelles garanties doit-on lui demander et quels avantages doit-on lui concéder pour arriver au meilleur recrutement possible ?

3^{ème} question : Dans quelle mesure et de quelle façon y a-t-il lieu, dans le système pénitentiaire moderne, d'employer le régime cellulaire à côté du régime en commun ?

Troisième section

1^{ère} question : Comment peut-on concilier le besoin qui se fait sentir, pour la justice et pour la société en général, de connaître les antécédents de personnes, avec l'idée de réhabilitation et avec les efforts qui tendent à faciliter au prisonnier libéré la tâche de gagner honnêtement sa vie, après sa sortie de prison ?

2^{ème} question : Quels ont été jusqu'à présent les résultats de l'application des lois de sursis et de libération conditionnelle ? Quelles réformes devrait-on introduire éventuellement dans ces institutions et dans leur fonctionnement pour les rendre plus efficaces ? Quel pourrait être le système qui puisse donner au condamné l'assurance que, s'il a satisfait aux conditions réglementaires, il sera libéré conditionnellement dans le temps minimum fixé par la loi ? De quelle manière pourrait-on organiser, d'un pays à l'autre, le patronage des personnes condamnées ou libérées conditionnellement ?

3^{ème} question : Une coopération internationale en vue de l'observation des changements dans la criminalité et de l'examen de leurs causes est-elle possible, et dans quelles conditions ?

Quatrième section : Enfance

1^{ère} question : Comment les tribunaux pour enfants devraient-ils être composés ? Comment faut-il organiser les services auxiliaires ?

2^{ème} question : Serait-il désirable de donner aux tribunaux ordinaires le pouvoir de placer les jeunes délinquants (majeurs au point de vue pénal, mais mineurs civilement) dans une institution ou un quartier spécial ? Dans le cas de l'affirmative, quelle serait la meilleure forme de discipline à adopter : éducative ou répressive ?

3^{ème} question : Comment peuvent être organisés le contrôle, la gestion et l'emploi des sommes qui sont attribuées aux mineurs, soit à titre de salaire, soit à titre de gratification ou autre, pendant qu'ils sont sous le coup d'une décision de justice ? Les frais de justice peuvent-ils être recouverts sur ces sommes ?
